

## **AVIS PUBLIC**

### **DÉROGATION MINEURE**

**AVIS** est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 13 mai 2013 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 10850, rue Jeanne-Mance, lequel est érigé sur le lot 1486694 du Cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait un empiètement du garage à reconstruire dans la marge latérale nord-ouest, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-1575.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-sixième jour d'avril deux mille treize.

Me Sylvie Parent  
Secrétaire d'arrondissement substitut  
Chef de division – Greffe, performance et informatique